



CORRESPONDANT :

Sylvie & Pascal PAVLISTA  
10 PLACE DU MARCHÉ  
30120 LE VIGAN

04 67 81 74 24

06 18 15 41 34

[nauticclubpaysviganais@orange.fr](mailto:nauticclubpaysviganais@orange.fr)

Piscine Intercommunale

Rue Carrierasse 30120 Le Vigan

04 67 81 10 25

**REGLEMENT DE LA COUPE DES JEUNES DU VIGAN (30120)**  
**LE 17 AOÛT 2008**

**ARTICLE 1 : ORGANISATION**

Le Nautic Club en Pays Viganais organise **le dimanche 17 Août 2008** le Championnat des jeunes dans le bassin de la piscine municipale du Vigan, de 25 mètres et 5 couloirs.

**ARTICLE 2 : PARTICIPANTS**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs et nageuses, de clubs d'été, catégories AVENIRS, POUSSINS, BENJAMINS licenciés à la FFN.

**ARTICLE 3 : CATEGORIES**

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

Catégorie	Abrév.	Année de naissance	Epreuves ouvertes
Avenir	A	1999 et après	25 PAP / 25 DOS / 25 BR / 25 NL / 100 4 Nages
Poussin	P	1998-1997	50 PAP / DOS / BR / NL ; 100 4 Nages
Benjamin	B	1995-1996	50 PAP / DOS / BR / NL; 100 PAP / DOS / BR / NL / 100 4Nages

**Relais 4 x 50 4 Nages**

- Avenir
- Poussin
- Benjamin

**Relais 4x 25 NL**

- Avenir
- Poussin
- Benjamin

## ARTICLE 4 : EPREUVES

La compétition se disputera sur les épreuves suivantes :

**Matin :**            **09 heures 30 : échauffement**  
                          **10 heures 00 : début des épreuves**

25 NL	A
50 NL	P -B
100 BR	B
25 DOS	A
50 DOS	P -B
100 PAP	B
4X50 4N	A- P- B

\*\*\*\*\*

**Après-Midi : 13 heures 30 : échauffement**  
                          **14 heures : début des épreuves**

100 4 Nages	A- P -B
25 BR	A
50 BR	P-B
100 NL	B
25 PAP	A
50 PAP	P-B
100 DOS	B
4x50 NL	A- P- B

\*\*\*\*\*

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement.

La règle des départs sera arrêtée le matin même par le jury constitué en concertation avec les clubs participants.

## ARTICLE 5 : LIMITE DE PARTICIPATION

Chaque nageur ne pourra participer **qu'à 3** épreuves individuelles et 1 relais par catégorie.

*Des prises de temps pourront être effectuées pour les nageurs minimes, cadets, juniors et seniors qui le souhaiteront, les inscrire Hors Concours avec vos engagements.*

## ARTICLE 6 : CLASSEMENT

Il sera effectué un classement individuel par catégorie d'âge. Seuls les nageurs et nageuses des clubs du Languedoc de natation estivale participeront pour la délivrance des titres.

Des points pour un classement club seront attribués par épreuve et par catégorie selon le barème ci-après :

Place	Nage Individuelle	Relais
1	12 pts	24 pts
2	10 pts	20 pts
3	8 pts	16 pts
4	7 pts	14 pts
5	6 pts	12 pts
6	5 pts	10 pts
7	4 pts	8 pts
8	3 pts	6 pts
9	2 pts	4 pts
10	1 pt	2 pts

## ARTICLE 7 : RECOMPENSES

Une médaille récompensera :

- les 3 premiers de chaque épreuve, par catégorie.
- Le plus jeune nageur
- le premier relais par catégorie

Le classement des clubs sera également récompensé.

## ARTICLE 8 : ENGAGEMENTS

1.50€ pour chaque nageur engagé et 3€ par relais.

**La date limite de réception des engagements est fixée au mardi 12 Août 2008.**

Les engagements sont à envoyer sur nat2i, fichier Excel, par mail de préférence :

[nauticclubpaysviganais@orange.fr](mailto:nauticclubpaysviganais@orange.fr)

## ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.

Laurent Jaoul  
Président